



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

19 JUIN 2020
EXERCICE 2019



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

| 19 JUIN 2020
EXERCICE 2019





LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2019

PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

VICES PRÉSIDENTS

Salaheddine MEZOUAR, représentant la CGEM

Abdelhamid ADDOU, représentant la RAM

Mohamed EL KETTANI, représentant le groupe OGM

SECRÉTAIRE

Jaouad LMOURABITI, Directeur Exécutif

ADMINISTRATEURS

Imad TOUMI, représentant MANAGEM

Abdellatif Mortaki, représentant la CNSS

Mohamed Karim MOUNIR, représentant la BCP

Mohamed Hassan BENSALAH, représentant la FMSAR

Tajeddine GUENNOUNI, représentant MARJANE HOLDING

Ramsès ARROUB, représentant WAFASSURANCE

George MIKHOS, représentant Lafarge Maroc

Jaouad HAMRI, représentant la CGEM

Abdelmjid TAZLAOUI, représentant AMETYS

Hassan OURIAGLI, représentant ALMADA

Saïd ELHADI, représentant la SONASID

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton

Mazars Audit & Conseil

ACTUAIRE INDÉPENDANT

Mazars ACTUARIAT

09

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

- Activités de la CIMR en 2019
- Les résultats comptables et financiers de l'exercice 2019
- Les états financiers de l'exercice 2019

35

BILAN ACTUARIEL 2019

- Préambule
- Valorisation des engagements
- Ajustements paramétriques des principales hypothèses actuarielles à fin 2019
- Profil de la réserve de prévoyance
- Tests de sensibilité

45

AUDIT ET CERTIFICATIONS

- Rapport général des Commissaires aux Comptes
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR - exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
- Rapport de l'Actuaire Indépendant

60

PROJET DE RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

62

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31/12/2019



**RÉSULTATS
DE L'EXERCICE 2019**





Equity statement

Current year 1,774,576

Comprehensive income 88,905
Issue of share capital 1,645,921
Dividends 23,853

Previous year 166,630

Comprehensive income 110,327
Issue of share capital 56,303
Dividends 87,678

Cash flow statement

Operations 12,978,516

Net earnings 12,873,892
Depreciation 104,624

Investing 6,372,535

Real estate 1,385,395
Equipment 4,439,118

Financing 6,505,981

Notes payable 6,505,981



st

1,734,826

88,905

1,645,921

166,630

110,327

56,303

74,393

72,921

1,472

atement

12,978,516

12,873,892

104,624

6,372,535

ment 1,385,395

4,439,118

548,022

6,505,981

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2019

L'année 2019 a enregistré l'entrée de 8 184 nouveaux adhérents qui se présentent comme suit :

TYPLOGIE D'ADHÉRENT	NOMBRE	AFFILIÉS
Adhérents de groupe	531	6 582
Adhérents individuels	7 653	7 653

Par ailleurs, 331 entreprises ont été radiées donnant lieu à l'appel d'un montant de 295 874 178 dirhams (au titre de la contribution compensatrice de radiation) et la sortie de 4 831 affiliés du régime. La répartition par motif de radiation est donnée dans le tableau suivant :

CESSATION DE PAIEMENT	NOMBRE DES ADHÉRENTS	MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMPENSATRICE DE RADIATION	CCR %	NOMBRE DES AFFILIÉS	AFFILIÉS %
Radiations brutes pour cessation de paiement	401	512.040.335,46	100%	6.876	100%
Réactivations	131	219.310.628,27	43%	2.849	41%
RADIATIONS NETTES POUR CESSATION DE PAIEMENT	270	292.729.707,19	57%	4.027	59%

AUTRES MOTIFS	NOMBRE DES ADHÉRENTS	MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMPENSATRICE DE RADIATION	NOMBRE DES AFFILIÉS	AFFILIÉS %
Cessation d'activité	3	3.144.471,51	8	1,00%
Mutation	55	-	793	98,63%
Démission	3	-	3	0,37%
TOTAL RADIATION NETTES POUR AUTRES MOTIFS	61	3.144.471,51	804	100%

	NOMBRE DES ADHÉRENTS	MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMPENSATRICE DE RADIATION	NOMBRE DES AFFILIÉS
Radiations nettes 2019	331	295.874.178,70	4 831

Le nombre des adhérents actifs à la CIMR s'est ainsi établi en 2019 à 6 800 entreprises, enregistrant une évolution de 3% par rapport à 2018.

Par ailleurs, 358 adhérents ont amélioré la couverture au profit de 6 969 salariés :

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2019

AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE

	ADHÉRENTS	AFFILIÉS
Extension d'adhésion à de nouvelles catégories de personnel	108	904
Augmentation des taux de cotisation et changement de régime	224	4 377
Adhésion à l'option Moubakkir (points à 50 ans)	110	192
Adhésion à l'option Mousabbak (points à 55 ans)	15	27
Achat de points	161	541

Les affiliés de la CIMR

En 2019, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 4,8% atteignant un effectif global de 699 606, répartis entre actifs cotisants au nombre de 375 469, et ayants droit au nombre de 324 137.

STATUT	EFFECTIFS 2018	EFFECTIFS 2019	VARIATION
Actifs cotisants	360 069	375 469	4,3%
Ayants droits	307 725	324 137	5,3%
TOTAL	667 794	699 606	4,8%

Le nombre des actifs cotisants a augmenté de 4,3% par rapport à 2018, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution annuelle du nombre d'actifs sur le long terme à 1,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

RÉPARTITION PAR GENRE DES AFFILIÉS À LA CIMR

	FEMMES		HOMMES		ÂGE MOYEN
Actifs cotisants	113 574	30%	261 895	70%	39,1
Ayants droits*	96 855	30%	227 282	70%	48

L'évolution des salaires des actifs cotisants entre 2018 et 2019, s'affiche à 3 %.

SEXE	SALAIRE MOYEN* 2018 (DH)	SALAIRE MOYEN 2019 (DH)	EVOLUTION
F	142 373	147 608	3,7%
M	158 049	162 353	2,7%
TOTAL	153 357	157 883	3,0%

*Salaire déclaré par toute adhésion de groupe déclarant des salariés

* Les ayants droit sont des affiliés qui ont quitté leur employeur sans faire valoir leur droit à la retraite auprès de notre Caisse, sans intégrer une autre entreprise adhérente et sans demander le remboursement de leurs cotisations salariales.

Au global, l'assiette totale des cotisations, c'est-à-dire les salaires déclarés à la CIMR, augmente de 6,1% entre 2018 et 2019.

Ce chiffre est supérieur à l'hypothèse de 4,5% retenue dans les projections actuarielles.

SEXE	MASSE SALARIALE 2018 (MDH)	MASSE SALARIALE 2019 (MDH)	EVOLUTION
F	15 225	16 474	+8,2%
M	39 562	41 648	+5,3%
TOTAL	54 787	58 122	6,1%

Les allocataires de la CIMR

En 2019, le nombre des allocataires de la CIMR s'est élevé à 180 621, en progression de 3,2% et la pension annuelle moyenne tous allocataires confondus, retraités, conjoints survivants et orphelins, s'est établie à 25 492 dirhams, enregistrant ainsi une augmentation de 2,7% par rapport à 2018.

Parallèlement, l'exercice 2019 a enregistré 3 342 extinctions de pensions dont 2 810 qui concernent des pensions principales.

Les nouvelles pensions de réversion indirecte en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins, se sont élevées en 2019 à 2 422.

L'exercice 2019 a enregistré l'arrivée de 10 705 nouveaux allocataires de pensions directes contre 10 574 en 2018, soit une augmentation de 0,6%.

Les 10 705 nouvelles liquidations, correspondant à un total de 22 030 988 points, et les 3 342 extinctions se ventilent comme suit :

	PENSIONS NOUVELLES	PENSIONS ÉTEINTES
Pensions principales	8 593	2 810
Pensions de réversion directe	345	510*
Pensions d'orphelins directs	68	22
Options de rachat	1 699	
TOTAL	10 705	3 342

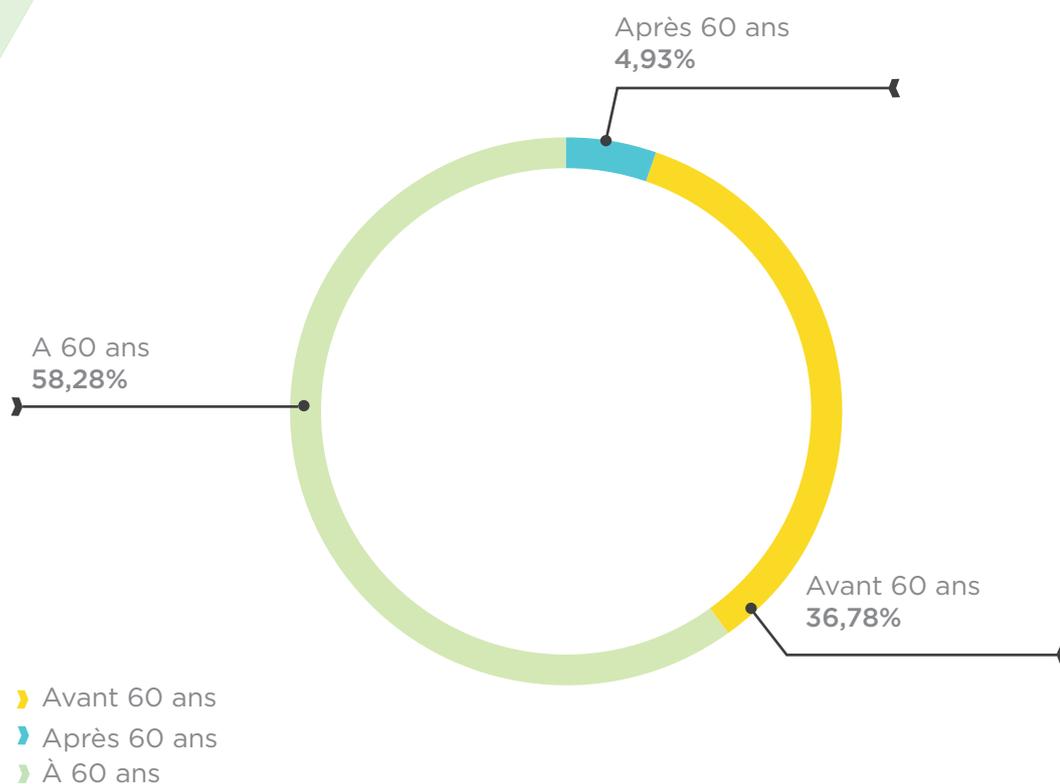
(*) : Il s'agit de réversion directe et indirecte

La part des liquidations par anticipation a connu une augmentation entre 2018 et 2019 en passant de 35,05% à 36,78%. En revanche, les départs à 60 ans et plus ont diminué entre

2018 et 2019, passant pour les départs à 60 ans de 59,62% à 58,28% et de 5,33% à 4,93% pour les départs en retraite prorogée.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2019



La tendance des liquidations avec option en capital reste à un niveau élevé, tout en s'inscrivant dans un trend baissier de long terme, avec 8 229 dossiers, représentant 80,68% du total des dossiers liquidés, contre 79,90% en 2018, et induisant un total de points déduits de 8 223 363.

La durée moyenne du service de l'allocation a atteint 18 années et 11 mois contre 19 années et 7 mois l'année précédente. L'âge moyen au décès s'établit ainsi à environ 80 ans et 5 mois, soit 1 an et 11 mois de moins par rapport à 2018.

PENSIONS EN SERVICE

NATURE DES PENSIONS	PENSION EN SERVICE	PENSION ANNUELLE MOYENNE
Pension principale	131 252	30 081
Pension de réversion	48 944	13 358
Pension d'orphelins	425	5 639

Le rapport actifs/retraités, obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion d'un coefficient de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2, a enregistré une hausse puisqu'il s'est établi en 2019 à 2,41 contre 2,39 en 2018.

Les paramètres du régime de la CIMR en 2019

SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, le salaire de référence a évolué de 4% pour passer de 25,24 en 2018 à 26,26 en 2019.

VALEUR DU POINT EN SERVICE

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 Mars 2019, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2019 a décidé de faire évoluer la valeur du point en service de 1,25%, pour passer de 12,59 en 2018 à 12,76 en 2019.

REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 Mars 2019, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2018, a décidé de maintenir les taux de rendement et de revalorisation à appliquer à l'option capital pour l'exercice 2019, aux niveaux fixés en 2018 :

Taux de revalorisation : 3,50%



RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

PRODUITS TECHNIQUES

Le total des produits techniques est passé de 28 951 millions de dirhams en 2018 à 30 928 millions de dirhams en 2019, enregistrant ainsi une hausse de 6,8%.

Les produits techniques hors reprise de la provision mathématique relative à la capitalisation (PMC) ont totalisé 8 861 millions de dirhams en 2019 contre 8 158 en 2018, marquant ainsi une hausse par rapport à 2018, de 703 millions de dirhams en valeur absolue, soit une augmentation de 8,6%.

Cette hausse est due principalement à :

- L'augmentation de 617 millions de dirhams des contributions retraites, des rentes de capitalisation et la réalisation des contributions forfaitaires liées aux adhésions type 4.
- La hausse de la contribution compensatrice de radiation de 73 millions de dirhams.

Il convient de signaler que la contribution compensatrice de radiation non encore encaissée, n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice, car elle est comptabilisée en produit, puis provisionnée pour le même montant.

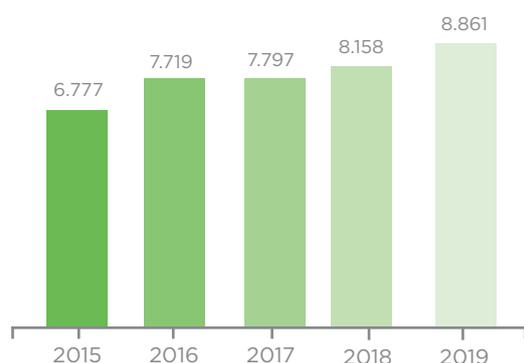
DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

	2019	2018	VARIATION %
Contributions des adhérents	7.819	7.339	6,5%
Contributions part patronal	4.413	4.148	6,4%
Contributions part salariale	3.406	3.191	6,7%
Surprimes et rachats des services passés	227	152	49,2%
Rentes de capitalisation	209	186	12,4%
Contributions forfaitaires	82	41	100,5%
Contributions des assurances	9	11	-14,6%
Indemnités de radiation	297	224	32,5%
Intérêts de retard	53	37	44,8%
Reprises d'exploitation	165	168	-2,1%
Produits techniques hors reprises PMC	8.861	8.158	8,6%
Reprise sur provision mathématiques	22.067	20.793	6,1%
TOTAL DES PRODUITS TECHNIQUES	30.928	28.951	6,8%

RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

PRODUITS TECHNIQUES

EVOLUTION DES PRODUITS TECHNIQUES HORS PMC (EN MILLIONS DE DIRHAMS)



RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

CHARGES TECHNIQUES

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 4 438 millions de dirhams contre 4 114 millions de dirhams en 2018, marquant une augmentation de 324 millions de dirhams, soit une hausse de 7.9 %.

Les versements en 2019, au titre de l'option capital, se sont élevés à 826 millions de dirhams contre 791 l'exercice précédent. Les remboursements des contributions salariales, durant l'exercice 2019, ont enregistré un montant de 0,12 millions de dirhams contre 0,98 millions de dirhams l'exercice précédent.

Les charges techniques hors dotations ont progressé de 7,3% passant de 5 011 millions de dirhams à 5 378 millions de dirhams.

Le solde des dotations aux provisions a enregistré un montant de 26 754 millions de dirhams contre une dotation de 22 432 millions de dirhams l'exercice précédent.

Globalement, les charges techniques ont augmenté de 4 690 millions de dirhams, passant de 27 443 à 32 132 millions de dirhams, soit une hausse de 17,09 %.



DÉTAIL DES CHARGES TECHNIQUES (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

NATURE	2019	2018	VARIATION %
Allocation retraite part répartition	4.229	3.928	7,7%
Allocation retraite part capitalisation	209	186	12,4%
TOTAL DES ALLOCATIONS	4.438	4.114	7,9%
Option capital	826	791	4,4%
Remboursement des contributions salariales	0	1	-87,9%
Allocations options de rachat	91	80	13,3%
Indemnité de décès	24	25	-4,4%
TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES HORS DOTATION	5.378	5.011	7,3%
Dotations Provisions Créances Adhérents Litigieux & Radiés	496	365	35,7%
Provision mathématique de capitalisation	26.258	22.067	19%
Dotation aux provisions pour créances rentes viagères	0	0	0%
Reprise sur Provision mathématiques	26.754	22.432	19,3%
TOTAL DES DOTATIONS AUX PROVISIONS	26.754	22.432	19,3%
TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES	32.132	27.443	17,09%

RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

FRAIS GÉNÉRAUX

En 2019, les frais généraux hors charges et produits exceptionnels, ont augmenté de 8,7% passant ainsi de 101 millions de dirhams en 2018 à 110 millions de dirhams en 2019.

En tenant compte des pertes et profits exceptionnels, les frais généraux ont marqué une hausse de 6% entre les deux exercices, passant ainsi de 107 millions de dirhams à 113 millions de dirhams en 2019.

La hausse des charges exceptionnelles est due à la hausse des créances abandonnées de la contribution compensatrice de radiation pour un montant de 118 millions en 2019 contre 64 millions de dirhams en 2018. Les produits exceptionnels sont passés

de 69 millions de dirhams en 2018 à 124,11 millions de dirhams en 2019, soit une augmentation de 79,5%. Cette hausse est expliquée par la reprise de la provision de la contribution compensatrice de radiation suite à la hausse des créances abandonnées sur la contribution compensatrice de radiation à hauteur de 54 millions passant de 64 millions de dirhams en 2018 à 118 millions en 2019.

Rapportés au total des contributions, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 1,32%, contre 1,31% l'exercice précédent, marquant ainsi une légère augmentation de 0,7% qui est due à la hausse des frais généraux.

FRAIS GÉNÉRAUX, PERTES ET PROFITS EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2019	2018	VARIATION %
Frais généraux et DEA	109	101	8,7%
Charges exceptionnelles	127	74	70,2%
Profits exceptionnels	124	69	79,5%
Total des frais généraux, pertes et profits	113	106	6%
Rapport aux produits techniques	1,28%	1,31%	-2,4%
Total des frais généraux hors exceptionnels	109	101	8,7%
Rapport aux produits techniques	1,32%	1,31%	0,7%

DETTES FOURNISSEURS PAR ÉCHÉANCE EN MILLIONS DE DIRHAMS

	SOLDE DÛ	0 - 30	31 - 60	61 - 90	91 - 120
Solde Fournisseur	-3.853	-2.901	-644	-198	-110
Pourcentage	100%	75%	17%	5%	3%

EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2019, la CIMR a enregistré des produits techniques hors reprise PMC totalisant 8 861 millions de dirhams. Les charges techniques hors PMC ont atteint un montant total de 5 874 millions de dirhams laissant apparaître un solde technique hors PMC de 2 987 millions de

dirhams contre 2 782 millions de dirhams en 2018, soit une augmentation de 7,4%. Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 3 348 millions de dirhams en 2019, contre 3 044 millions de dirhams en 2018, soit une hausse de 10%.

EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2019	2018	VARIATION %
Produits techniques	30.928	28.951	6,8%
Produits techniques Hors reprise Provision	8.861	8.158	8,6%
Produits techniques Hors Indemnités de radiation&Intérêts de Retard Adhérents&Reprise / Prov. Créances des Adhérents	8.346	7.729	8%
Charges techniques	32.132	27.443	17,1%
Provision Mathématique Capitalisation	26.258	22.067	19%
Charges techniques Hors PMC	5.874	5.376	9,3%
"Charges techniques hors PMC et Dotations"	5.378	5.011	7,3%
SOLDE TECHNIQUE HORS PMC	2.987	2.782	7,4%
Taux de couverture technique*	150,8%	151,8%	-0,60%
Produits du patrimoine	3.876	3.438	12,8%
Charges du patrimoine	528	393	34,1%
RÉSULTAT DU PATRIMOINE	3.348	3.044	10%
Frais généraux et DEA	-110	-101	8,7%
Produits exceptionnels	124	69	79,5%
Charges exceptionnelles	127	75	70,2%
TOTAL DES PRODUITS	12.206	11.196	9%
TOTAL DES CHARGES HORS PMC	5.984	5.477	9,3%
EXÉDENT D'EXPLOITATION HORS PMC	6.222	5.720	8,8%
Dotation à la réserve de prévoyance	2.030	4.446	-54,3%
Taux de couverture global**	204,0%	204,4%	-0,23%

* Produits Techniques Hors reprise PMC/ Charges Techniques hors PMC

** Total des Produits Hors reprise PMC/ Total des Charges Hors PMC

Le taux de couverture global (Total des Produits Hors reprise PMC/ Total des Charges Hors PMC) est passé de 204,4% en 2018 à 204,0% en 2019.

RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

PROVISIONS TECHNIQUES

Le solde de la provision technique (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) est passé de 56 038 millions de dirhams en 2018 à 62 252 millions de dirhams soit une augmentation de 11,1%.

Le résultat au 31 décembre 2019 est un bénéfice de 2 030 millions de dirhams, contre 4 446 millions de dirhams en 2018, soit une baisse de 54,3%.

Le montant au 31/12/2019 de la provision mathématique relative à la capitalisation s'élève à 26 258 millions de dirhams contre 22 067 millions de dirhams en 2018.

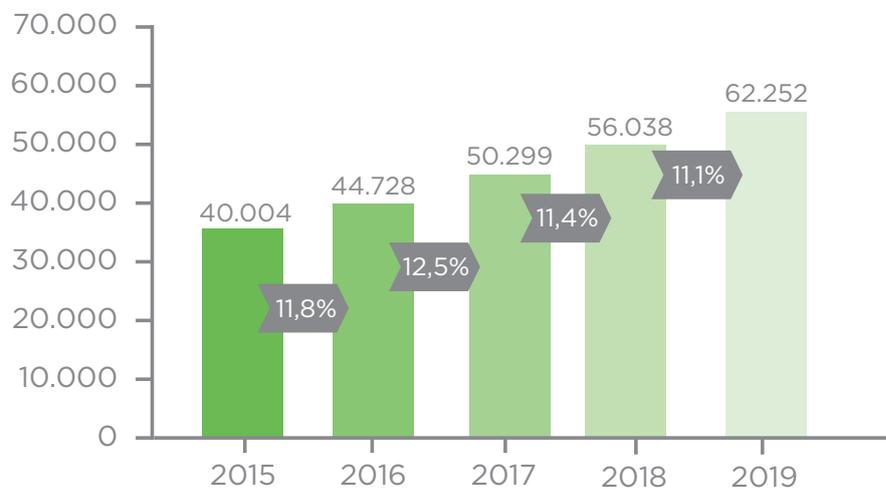
L'excédent d'exploitation de la période hors réserve mathématique est de 6 222 millions de dirhams en 2019 soit une augmentation de 8,8% par rapport à la même période de l'exercice précédent qui enregistrait un résultat de 5 720 millions de dirhams.

PROVISIONS TECHNIQUES EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2019	2018	VARIATION %
Réserves précédentes	33.535	29.089	15,3%
Dotation réserve mathématique capitalisation	26.258	22.067	19%
Réserves pour prestations échues et non payées	429	437	-1,7%
Dotation de l'exercice	2.030	4.446	-54,3%
TOTAL RÉSERVES DE PRÉVOYANCES	62.252	56.038	11,1%



ÉVOLUTION DES PROVISIONS TECHNIQUE EN MILLIONS DE DH



ÉVOLUTION DE LA DOTATION AUX PROVISIONS TECHNIQUES, EN MILLIONS DE DH (HORS PMC)



RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

PRODUITS NETS DU PATRIMOINE EN MILLIONS DE DIRHAMS

En 2019, les produits de placement ont atteint la valeur de 3 876 millions de dirhams contre 3 438 millions de dirhams en 2018, enregistrant une hausse de 12,8%.

Les charges de placement ont atteint la valeur de 528 millions de dirhams en 2019, contre

393 millions de dirhams en 2018, enregistrant une hausse de 34,2%.

En 2019, les produits nets du patrimoine ont atteint la valeur de 3 348 millions de dirhams contre 3 044 millions de dirhams en 2018, enregistrant une hausse de 10%.

PRODUITS NETS DU PATRIMOINE EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2019	2018	VARIATION %
PRODUITS DES PLACEMENTS	3.875	3.437	12,8%
Revenus de valeurs mobilières	1 018	924	10,2%
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	2 577	2 352	9,6%
Gains de change	0	0	-48,6%
Intérêts et autres produits de placements	36	51	-28,5%
Reprise sur charges de placements	242	108	124%
CHARGES DES PLACEMENTS	527	393	34,2%
Droits de garde sur titres	5	4	22,6%
Frais sur opérations sur titres	14	11	30,4%
Pertes de change	0	0	77,2%
Pertes sur réalisation de valeur mobilière	0	48	-98,9%
Frais de gestion du patrimoine immobilier	1,32%	1,31%	-5,2%
Retenues à la source	20	14	39,2%
Dotations sur placements	486	314	54,9%
RESULTAT FINANCIER	3.348	3.044	10%

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2019 à 70 738 millions de dirhams par rapport à la valeur

comptable au 31 décembre 2019, qui s'élève à 59 980 millions de dirhams. La plus-value latente est de 10 757 millions de dirhams représentant ainsi 18% de la valeur comptable.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	VALEUR MARCHÉ		POIDS EN VM	VARIATION YTD	VARIATION	
	31/12/2018	31/12/2019	EN %	EN MDH	EN %	
1. ACTIONS	34.079	38.945	55,06%	4.867	14,28%	
DIRECTES	19.349	22.731	32,13%	3.382	17,48%	
FONDS DÉDIÉS	1.818	2.830	4%	1.012	55,65%	
FONDS DIVERSIFIÉS GP	317	337	0,48%	20	6,22%	
INTERNATIONAL	410	440	0,62%	30	7,32%	
NON COTÉES	11.839	12.248	17,32%	409	3,45%	
AUTRE	345	359	0,51%	14	4,12%	
2. OBLIGATIONS	26.256	29.914	42,29%	3.658	13,93%	
FONDS DÉDIÉS	OMLT	17.041	18.420	26,04%	1.379	8,09%
	DETTE PRIVEE	2.675	3.077	4,35%	402	15,01%
FONDS GRAND -PUBLIC	OMLT	1.571	4.622	6,53%	3.051	194,21%
	OCT	3.947	2.468	3,49%	-1.479	-37,47%
	MONÉTAIRE	325	807	1,14%	482	148,29%
OBLIGATIONS EN DIRECT	697	521	0,74%	-176	-25,22%	
3. ALTERNATIFS	3.597	1.879	2,66%	-1.718	-47,77%	
IMMOBILIERS	2.025	1.656	2,34%	-368	-18,18%	
CCA	673	222	0,31%	-450	-66,93%	
INFRASTRUCTURES	900	0	100%	-900	-100%	
TOTAL	63.932	70.738	100%	6.806	10,65%	

RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'avènement de la crise sanitaire liée au Covid-19 a engendré une crise économique nationale et internationale inédites.

En effet, les mesures drastiques prises par le Maroc pour endiguer la propagation du Covid-19 comme l'interdiction de circulation des moyens de transport privés et publics, la suspension des vols et voyages, la fermeture des commerces et la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, ont mis les entreprises marocaines en difficulté les obligeant à l'arrêt temporaire de leurs activités.

Les principaux secteurs d'activité économique qui sont impactés directement par cette crise sont ceux liés essentiellement au tourisme, la restauration, le textile, l'industrie hors agroalimentaire et le transport.

La CGEM a lancé une enquête auprès des entreprises afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur l'économie marocaine, en termes de chiffre d'affaires et d'emplois, qui a couvert un échantillon de 1740 entreprises, exerçant dans différents secteurs d'activité.

Les points-clés qui ressortent de cette enquête sont :

815 entreprises interrogées (soit 47% de l'échantillon) ont vu leur activité, pendant

le mois de mars, baisser de plus de 50% et 301 entreprises (soit 17% de l'échantillon) ont déclaré une baisse entre 30% et 50%.

Ces entreprises ont enregistré une baisse d'emplois similaire voir supérieure à celle qui a touché leur chiffre d'affaires.

Les entreprises sondées craignent la perte de 165.586 emplois, soit 55,11% de leurs effectifs. Les activités ayant enregistré une baisse de plus de 50% de chiffre d'affaires (notamment l'immobilier, le tourisme, l'artisanat, les industries culturelles, le textile, les médias) craignent de perdre 100.000 emplois.

Dans ce contexte, la CIMR a pris des mesures pour soutenir ses adhérents qui souffrent des conséquences de la crise du Covid-19 en permettant le report du règlement des échéances et leur étalement, ainsi que la possibilité de la suspension temporaire d'adhésion.

Au niveau de sa gestion financière, la CIMR privilégie la prudence dans l'implémentation de ses objectifs d'investissement en restant attentive aux résultats économiques futurs, sans omettre de jouer son rôle d'investisseur institutionnel qui s'inscrit dans le long terme et qui apporte son soutien aux actions entreprises en faveur du marché marocain et de la santé financière de ses participations.





Compte tenu de ce qui précède, les impacts de cette crise pour la CIMR se manifesteront principalement à travers les effets suivants :

- La réduction des contributions du fait de la baisse de l'emploi ;
- La réduction des contributions du fait des suspensions temporaires des adhésions ;
- La réduction des revenus financiers suite au report et à l'étalement du paiement des contributions ;
- Le provisionnement des participations suite à l'effondrement du marché financier.

Ce dernier point résulterait de la chute vertigineuse du marché boursier marocain qui a atteint un plus bas de -25% avant de reprendre légèrement pour se stabiliser autour de -22% de baisse et ce à l'instar des marchés mondiaux qui anticipent d'importants dégâts économiques.

Au niveau économique, le Maroc n'a pas épargné d'effort en mettant en place les mesures monétaires et budgétaires nécessaires pour faire face à cette crise. En conséquence, le Maroc s'attend à une baisse de son PIB de -3.7% et un déficit budgétaire devant s'établir à -7% d'après les dernières estimations.

À l'échelle mondiale, la crise est absolument inédite et toutes les estimations faites sont approximatives voire même spéculatives puisqu'elles dépendent de l'évolution de la situation sanitaire et de la découverte d'un vaccin. Les mesures mises en œuvre par les grandes puissances sont gigantesques, à la taille des enjeux économiques engagés par la crise sanitaire.

Toutefois, nous restons confiants quant à la résilience de l'économie marocaine et sommes heureux de constater que les mesures entreprises par l'Etat marocain et la mobilisation et le dynamisme du secteur privé sont donnés en exemple auprès des nations les plus développées. Néanmoins, le retour à la normale dépendra fortement du délai de rétablissement de nos partenaires économiques, de la stratégie de déconfinement qui sera mise en place et de la discipline collective des marocains en matière de respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

Par ailleurs, les simulations réalisées en envisageant plusieurs scénarii d'évolution de cette crise, ont montré que le régime de la CIMR reste pérenne malgré les fortes secousses qu'il va endurer.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019



Month	Sales	Cost
Janv	\$ 31 555,00	\$ 82 710,00
fevr	\$ 56 032,00	\$ 43 649,00
mars	\$ 88 728,00	\$ 37 649,00
avr	\$ 27 862,00	\$ 7 307,00
mai	\$ 21 764,00	\$ 28 764,00
juin	\$ 53 225,00	\$ 38 825,00
juil	\$ 16 477,00	\$ 12 261,00
août	\$ 47 572,00	\$ 58 929,00
sept	\$ 41 374,00	\$ 79 164,00
oct	\$ 71 259,00	\$ 82 933,00
sept	\$ 34 237,00	\$ 36 418,00
nov	\$ 23 056,00	\$ 46 982,00
dec		\$ 44 820,00

amet. Duis vehicula...
tristique...
malesuada...
malesuada...

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF

ACTIF	Exercice 31/12/2019			Exercice 31/12/2018
	Brut	Amort	Net	
ACTIF IMMOBILISE	61.362.904.025	1.346.483.767	60.016.420.258	53.888.104.005
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	4.164.463	3.058.244	1.106.218	1.902.674
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4.164.463	3.058.244	1.106.218	1.902.674
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18.582.987	16.581.873	2.001.115	2.276.820
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	18.582.987	16.581.873	2.001.115	2.276.820
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	393.232.222	152.899.252	240.332.970	203.110.506
Terrains	50.775.000	-	50.775.000	15.585.000
Constructions	180.522.968	97.078.872	83.444.096	93.240.345
Installations techniques, matériel et outillage	2.681.404	2.595.642	85.763	36.072
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier, Matériel de bureau, aménagements divers	55.429.410	51.000.395	4.429.015	5.475.277
Autres immobilisations corporelles	2.296.067	2.224.344	71.724	101.618
Immobilisations corporelles en cours	101.527.373	-	101.527.373	88.672.193
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60.946.924.353	1.173.944.399	59.772.979.954	53.680.814.005
Prêts immobilisés	14.496.097	-	14.496.097	15.332.919
Autres créances financières	222.543.803	-	222.543.803	572.002.067
Titres immobilisés	29.333.074.934	1.098.154.675	28.234.920.259	25.766.920.548
Placements immobiliers	523.410.971	75.789.724	447.621.247	147.031.109
Dépôts en comptes indisponibles	-	-	-	-
Autres placements immobilisés	30.853.398.548	-	30.853.398.548	27.179.527.363
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	4.862.439.286	2.082.472.636	2.779.966.651	2.497.610.045
Assurés, pensions et comptes rattachés	111.099.532	47.779.955	63.319.577	64.023.991
Cotisants, adhérents, contribuant et comptes rattachés	4.694.916.980	2.030.034.398	2.664.882.581	2.354.919.765
Stocks	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	775.219	-	775.219	255.612
Personnel débiteurs	249.204	-	249.204	45.962
État débiteur	-	-	-	-
Autres débiteurs	6.145.262	4.658.282	1.486.980	1.393.485
Comptes de régularisation - actif	49.253.089	-	49.253.089	76.971.231
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	-	-	-	-
Titres et valeurs de placement	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)	-	-	-	-
TRESORERIE-ACTIF	50.699.491	-	50.699.491	50.687.685
Chèque et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, TGR, C.C.P.	50.663.923	-	50.663.923	50.675.095
Caisses, régies d'avances et accreditifs	35.569	-	35.569	12.590
TOTAL	66.276.042.803	3.428.956.403	62.847.086.400	56.436.401.734

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

PASSIF

PASSIF	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
FINANCEMENT PERMANENT	62.260.273.824	56.048.506.738
RESERVES DE PREVOYANCE	35.565.201.927	33.534.816.020
Réserves exercices précédents	33.534.816.020	29.089.198.210
Réserve de l'exercice	2.030.385.907	4.445.617.810
RESERVES POUR FLUCTUATION PORTEFEUILLE	26.687.241.399	22.503.560.772
Provisions, Fonds et réserves technique des régimes en répartition		
Provisions, Fonds et réserves technique des régimes en capitalisation	26.257.853.129	22.066.731.787
Réserves pour prestations échues et non payées	429.388.270	436.828.985
Provisions, Fonds et réserves technique des régimes mixtes		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	-	-
Subvention d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	-	-
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES	7.830.498	10.129.946
Provision pour risque	7.830.498	10.129.946
Provision pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	585.213.021	386.576.865
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	585.213.021	386.576.865
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	140.543.586	123.944.421
* Allocations Échues non Payées	140.543.586	123.944.421
* Chèques Remboursement de cotisations salariales		
Cotisants et contribuants créditeurs	243.309.223	196.270.775
Retenues sur pensions		
Fournisseurs et comptes rattachés	20.300.125	21.382.623
Personnel créiteur	37.606	118.525
Organismes sociaux créditeurs	1.409.184	1.417.300
Etat créiteur	21.219.311	20.582.084
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	14.582.475	10.285.807
Comptes de régularisation - passif	143.811.510	12.575.331
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)		
TRESORERIE	1.599.555	1.318.131
TRESORERIE-PASSIF	1.599.555	1.318.131
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	1.599.555	1.318.131
TOTAL	62 847 086 400	56 436 401 734

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2019 CIMR

LIBELLÉ	Opération			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2019 3=1+2	Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2018 3=1+2
1 - COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS	30.927.584.164	-	30.927.584.164	28.950.738.502
Cotisations Adhérents	-		-	-
Cotisations de retraite	7.819.127.499		7.819.127.499	7.339.264.706
* Contributions, Part patronale	4.412.871.947		4.412.871.947	4.147.836.820
* Contributions, Part salariale	3.406.255.551		3.406.255.551	3.191.427.886
Contributions spéciales	445.324.297		445.324.297	349.013.381
* Surprimes & Rachats services passés	227.103.087		227.103.087	152.235.295
* Contributions Assurances	9.151.140		9.151.140	10.714.481
* Rentes de capitalisation	209.070.069		209.070.069	186.063.605
Contributions forfaitaires	81.862.663		81.862.663	40.830.311
* Contributions au titre des adhésions de type 2	388.500		388.500	-
* Contributions au titre des adhésions de type 3	12.224.376		12.224.376	11.692.430
* Contributions au titre des adhésions de type 4	69.249.787		69.249.787	29.137.881
Autres Produits d'exploitation	349.803.775		349.803.775	260.557.630
* Indemnités de radiation	296.911.312		296.911.312	224.031.365
* Intérêts de Retard Adhérents	52.892.464		52.892.464	36.526.265
Reprises d'exploitation, transferts de charges	164.734.143		164.734.143	168.279.814
Reprise sur Provision mathématique	22.066.731.787		22.066.731.787	20.792.792.661
2 - PRESTATION ET FRAIS	32.132.133.541		32.132.133.541	27.442.599.262
Prestation de retraite	5.378.448.258		5.378.448.258	5.010.567.521
* Allocations retraites, part répartition	4.229.038.264		4.229.038.264	3.927.870.185
* Allocations retraites, part capitalisation	209.070.069		209.070.069	186.063.605
* Option en capital	825.948.802		825.948.802	790.915.354
* Remboursements de Cotisations Salariales	118.620		118.620	978.816
* Capital Décès Affilié	2.313.332		2.313.332	3.153.681
* Allocations Option de Rachat	90.751.678		90.751.678	80.128.293
* Indemnité de décès	21.207.492		21.207.492	21.457.586
Dotations d'exploitation	26.753.685.283		26.753.685.283	22.432.031.742
* Dotations Provisions Créances Adh Lititgieux & Radiés	495.832.154		495.832.154	365.299.955
* Provisions mathématique	26.257.853.129		26.257.853.129	22.066.731.787
* Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	-		-	-
3 - RESULTAT DES OPERATION TECHNIQUES (1-2)	-1.204.549.377		-1.204.549.377	1.508.139.240
4 - PRODUITS DES PLACEMENTS	3.875.986.114		3.875.986.114	3.437.578.356
Revenus de valeurs Mobilières	1.018.919.828		1.018.919.828	924.869.852
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	2.577.668.937		2.577.668.937	2.352.721.387
Gain de change	74.878		74.878	145.606
Intérêts et autres produits de placements	36.942.369		36.942.369	51.658.654
* Intérêts Fonds de dépôt	35.462.238		35.462.238	48.089.328
* Intérêts prêts personnel	425.450		425.450	981.091
* Revenus locatifs	1.054.680		1.054.680	2.588.234
Reprise sur charges de placements	242.380.102		242.380.102	108.182.858

* Reprise sur provisions loyers Immeuble	-		-	-
* Reprise sur provisions de titres	242.380.102		242.380.102	108.182.858
* Reprise sur Prv pour perte de changes	-		-	-
5 - CHARGES DES PLACEMENTS	527.654.558	210.651	527.865.209	393.358.517
Droits de garde sur Titres	5.453.944		5.453.944	4.449.903
Frais sur Opérations Titres	14.607.028	210.651	14.817.679	11.361.980
Pertes de changes	267.363		267.363	150.852
Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières	540.065		540.065	48.540.163
Frais de gestion patrimoine immobilier	272.808		272.808	287.734
Retenues à la source sur portefeuille	20.184.086		20.184.086	14.503.239
Dotations sur placement	486.329.264		486.329.264	314.064.645
* Dotations Prv dépréciation des titres	486.229.951		486.229.951	313.486.099
* Dotations Prv Créances loyer	99.313		99.313	578.546
* Dotations Prv pour perte de changes	-		-	-
6 - RESULTAT FINANCIER (4-5)	3.348.331.556	-210.651	3.348.120.905	3.044.219.840
7 - CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	109.843.283		109.843.283	101.013.032
Achats consommés de matières et fournitures	10.745.146		10.745.146	7.541.011
Autres charges externes	22.158.647		22.158.647	19.788.857
Charges de personnel	62.217.104		62.217.104	57.799.886
Dotations amortissements des immobilisations	14.722.385		14.722.385	15.883.278
8 - PRODUITS DE GESTION NON COURANTS	124.114.240		124.114.240	69.150.200
Produits de cessions d'immobilisations	-		-	-
Autres produits non courants	118.840.012		118.840.012	67.252.078
Reprises non courantes, transfert de charges	5.274.228		5.274.228	1.898.123
9 - CHARGES DE GESTION NON COURANTES	123.241.500	4.215.079	127.456.579	74.878.438
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	-		-	-
Autres charges non courantes	120.723.247	4.215.079	124.938.327	69.496.925
Dotations non courantes	2.518.252		2.518.252	5.381.512
10 - RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)	872.740	-4.215.079	-3.342.339	-5.728.237
11- RESULTAT DE GESTION (3+6-7+10)	2.034.811.637	-4.425.730	2.030.385.907	4.445.617.810
12 - DOTATION À LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE	2.034.811.637	-4.425.730	2.030.385.907	4.445.617.810
13 - RESULTAT NET DE GESTION	-		-	-



BILAN ACTUARIEL 2019

PRÉAMBULE

Le présent bilan actuariel 2019 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2019, c'est-à-dire dix-sept ans après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'Assemblée Générale Exceptionnelle du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 60 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels depuis 2002 avaient été menés.

Au vue du nouveau projet de circulaire relative au contrôle des organismes de retraite, il a été

décidé de proposer dorénavant deux scénarii pour l'établissement du bilan actuariel. Le premier scénario tiendra compte de la table d'expérience CIMR avec une espérance de vie de 26,2 années à l'âge de 60 ans et une dérive de mortalité d'un trimestre par an et le deuxième scénario tiendra compte de la table réglementaire, exigée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, qui est la TV 88-90 avec une espérance fixe de 24 années à l'âge de 60 ans.

Le bilan actuariel 2019 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais que cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses fonds.

BILAN ACTUARIEL 2019

VALORISATION DES ENGAGEMENTS

Fonds retenu en valeur Marché et la TV 88-90 comme Table de Mortalité

Les principales hypothèses du scénario retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 2 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuariales. Elles respectent les dispositions de la réforme.

Le calcul des engagements s'effectue selon la courbe des taux sans risque communiquée par l'ACAPS.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève à :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ (A)	GRUPE FERMÉ
Retraités et ayants cause	62,8	62,8	62,8
Actifs et ayants droit	544	217,4	99,5
TOTAL	606,8	280,2	162,3

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis et des droits futurs de la façon suivante :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ	GRUPE FERMÉ
Droits acquis(b)	162,3	162,3	162,3
Droits futurs	444,5	117,9	-
TOTAL	606,8	280,2	162,3

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ	GRUPE FERMÉ
VAP des ressources	600,6	118,5	0

Les Provisions Techniques (calculées comme étant la valeur marché du fonds de prévoyance) est évaluée à :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ	GRUPE FERMÉ
Provisions Techniques	71	71	71

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ	GRUPE FERMÉ
VAP total ressources	671,6	189,5	71

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ	GRUPE FERMÉ
Engagement net non couvert	- 64,8	90,7	91,3

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur actuelle probable du total des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur des Provisions Techniques sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

EN MDS DH	GRUPE OUVERT	GRUPE SEMI FERMÉ	GRUPE FERMÉ
Taux de préfinancement	110,7%	67,6%	43,7%
Taux de couverture	43,7%	43,7%	43,7%

(a) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

(b) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

BILAN ACTUARIEL 2019

AJUSTEMENTS PARAMÉTRIQUES DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES À FIN 2019

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous :

HYPOTHÈSES	VALEURS RETENUES POUR LES NOUVELLES PROJECTIONS
Taux de rendement financier	5%
Taux d'actualisation des flux	Courbe des taux sans risque*
Profil carrière des actifs	6%
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4%
Evolution annuelle des actifs y compris Adhésions individuelles	1,5%
Table de mortalité	TV 88-90/PF 60-64 avec une espérance de vie de 26,2 ans et une dérive de 1 trimestre / an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	3,5%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	3,5%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,5%
Montant des provisions techniques pour les projections	62 Milliard (Valeur Comptable)
Montant des provisions techniques pour la valorisation des engagements	71 Milliard (Valeur Marché)
Evolution des adhésions individuelles	2 500 nouvelles adhésions par an
Contributions forfaitaires mensuelles	1 000
	4%

Tous les tests de sensibilité seront présentés selon deux scénarii tenant compte de tables de mortalité différentes.

Scénario 1 : Toutes les hypothèses citées ci-dessus accompagnées de PF 60-64 avec

une espérance de vie démarrant avec 26,2 ans et une dérive de 1 trimestre par an. Scénario 2 : Toutes les hypothèses citées ci-dessus accompagnées de la TV 88-90.

BILAN ACTUARIEL 2019

PROFIL DU FONDS DE PRÉVOYANCE

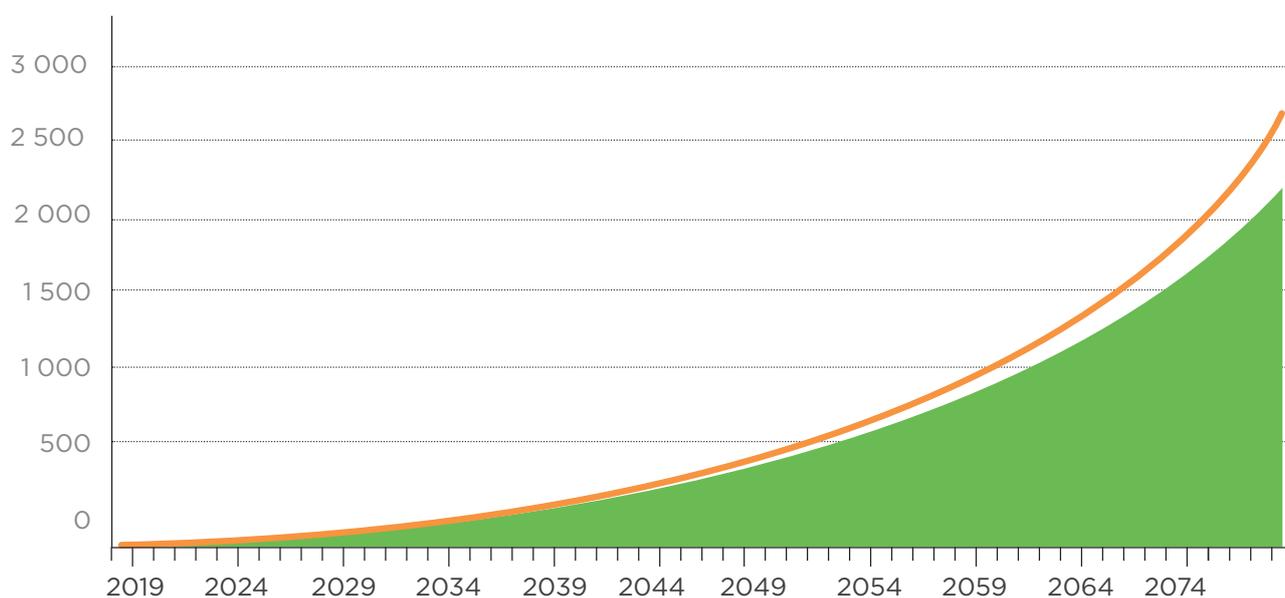
Le principe de pérennité suppose que le profil du fond de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

PROFIL DU FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le fonds projeté en 2019 est présenté ci-dessous :

RÉSULTATS DES PROJECTIONS SUR 60 ANS EN MILLIARD DE DHS



» 2019 - Scénario 1 Table CIMR

» 2019 - Scénario 1 TV 88-90

Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection quel que soit le scénario adopté.

BILAN ACTUARIEL 2019

TESTS DE SENSIBILITÉ

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

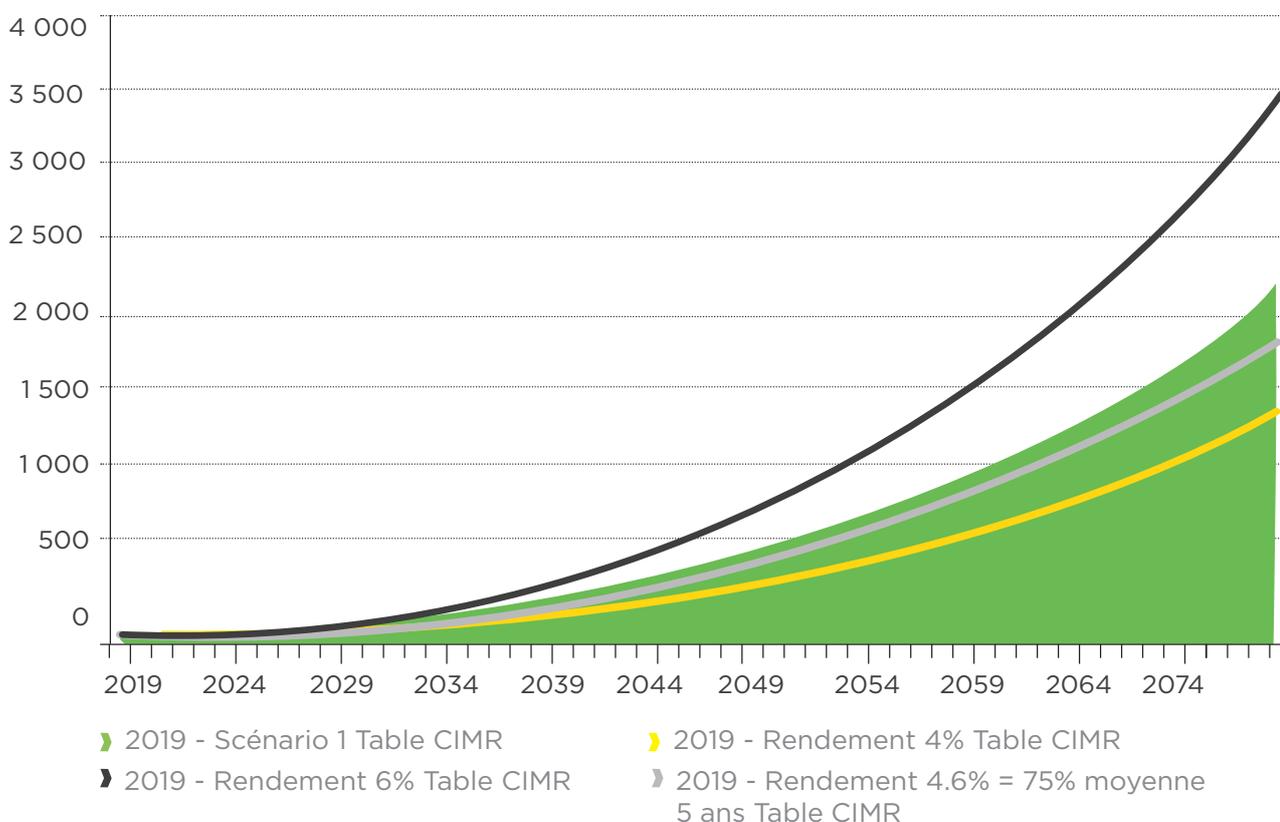
TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement comme suit:

- Un rendement de 6%, soit +1% ;
- Un rendement de 4%, soit -1% ;
- Un rendement égal à 75% de la moyenne des rendements observés au cours des 5 dernières années soit 4,6%.

VARIATION DU PROFIL DU FONDS DE PRÉVOYANCE

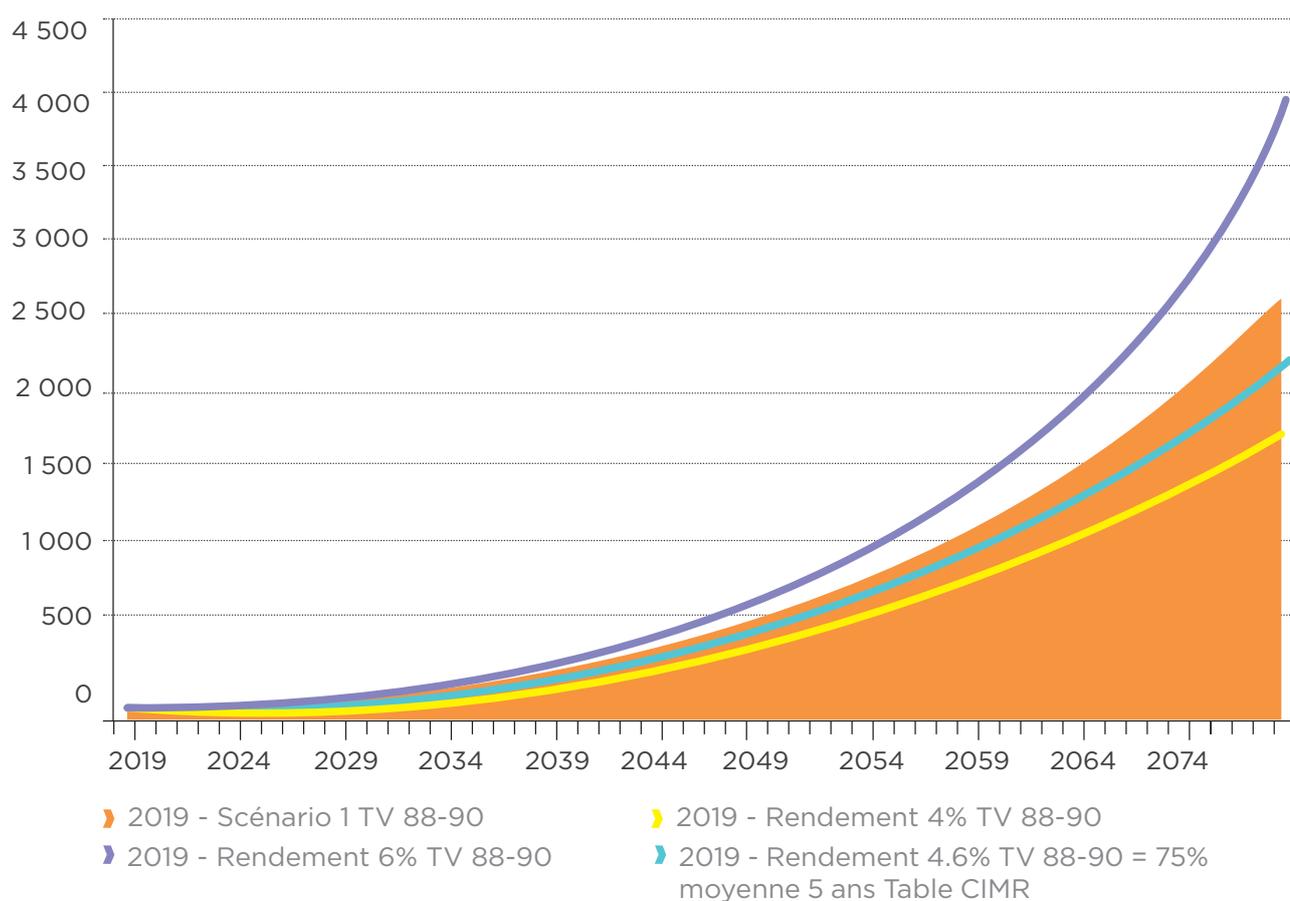
RÉSULTATS DES PROJECTIONS SUR 60 ANS EN MILLIARD DE DHS



BILAN ACTUARIEL 2019

TESTS DE SENSIBILITÉ

RÉSULTATS DES PROJECTIONS SUR 60 ANS EN MILLIARD DE DHS



Le test montre que même quel que soit le scénario, et même avec un taux de rendement de 4%, le fonds de prévoyance reste positif.

BILAN ACTUARIEL 2019

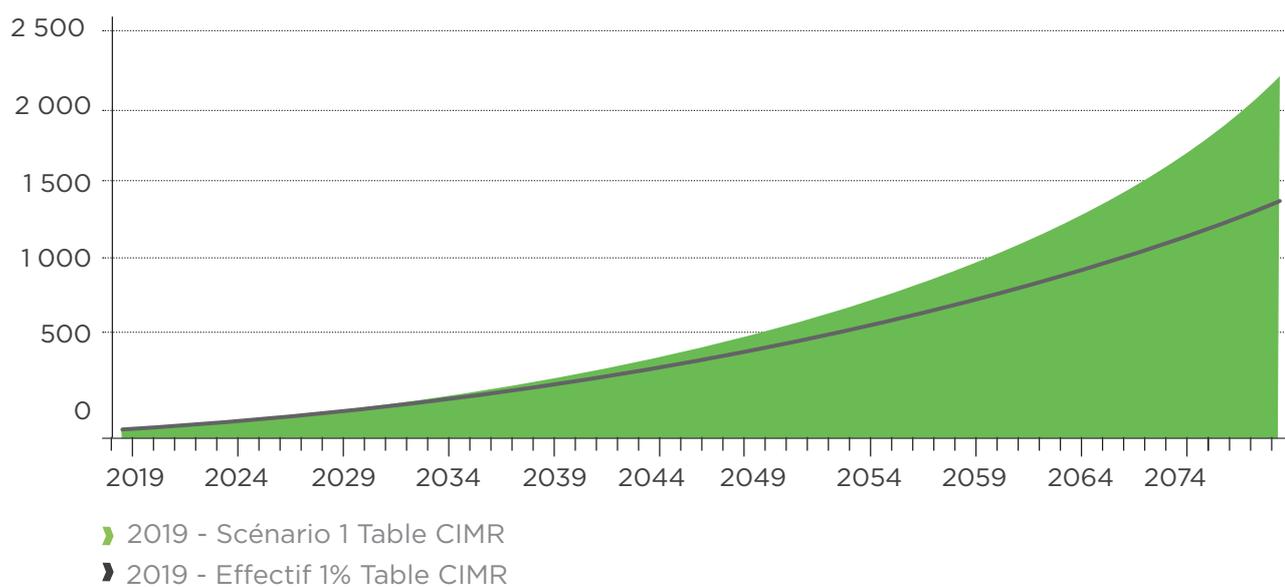
TESTS DE SENSIBILITÉ

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le test proposé prend en compte d'un taux d'évolution des actifs comprenant les individuelles de 1% au lieu de 1,5% par an.

VARIATION DU PROFIL DU FONDS DE PRÉVOYANCE

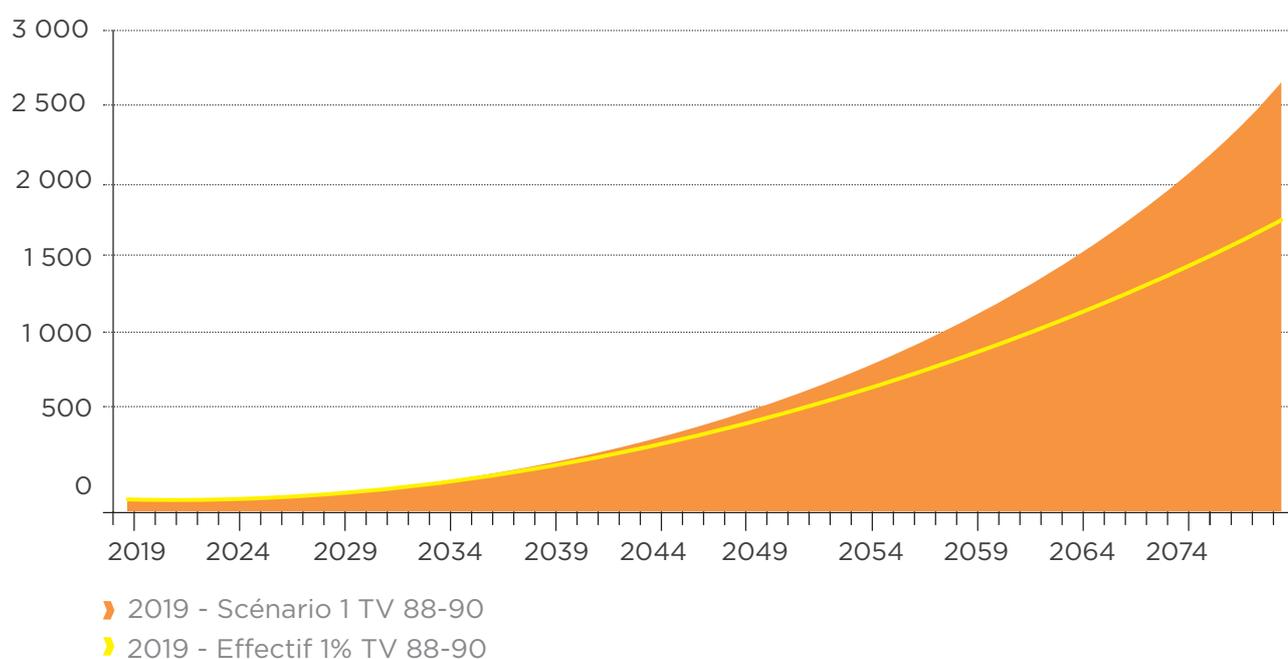
RÉSULTATS DES PROJECTIONS SUR 60 ANS
EN MILLIARD DE DHS



BILAN ACTUARIEL 2019

TESTS DE SENSIBILITÉ

RÉSULTATS DES PROJECTIONS SUR 60 ANS EN MILLIARD DE DHS



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'un moteur démographique dynamique pour assurer la pérennité du régime.



■ Energy ■ Industrial ■ Oil ■ Aggregate





AUDIT ET CERTIFICATIONS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019

Aux Adhérents de la
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de MAD 35.565.201.926,85 dont une réserve de l'exercice de MAD 2.030.385.906,51. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration du 12 mai 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 12 mai 2020, destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 13 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Abat Ben Abdellah - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 08 79

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
107, Bd Abdelmeoumen
20 360 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.G)
Fax : 0522 423 400 (17)

Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux Adhérents de la
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2019

Conventions préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

1.1. Convention écrite d'avances en compte courant (avec son avenant), rémunérées, accordées par la CIMR à la société INFRA MAROC CAPITAL, détenue à hauteur de 49,97%

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président du Conseil d'administration d'INFRA MAROC CAPITAL.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société INFRA MAROC CAPITAL.
- **Date de la convention** : 10/01/2019 et avenant en date du 05/02/2019.
- **Conditions de rémunération** : La convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société INFRA MAROC CAPITAL au taux de 2,22% HT.
- **Montant de l'avance** : 5.496.814,86 MAD.

- **Solde des avances en comptes courants au 31 12 2019** : 5.496.814,05 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 108.606,66 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 5.496.814,86 MAD.

1.2. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société SOMED, détenue à hauteur de 19,89%.

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également administrateur de la société SOMED.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société SOMED.
- **Date de la convention** : 15/05/2019.
- **Conditions de rémunération** : La convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société SOMED au taux de 3% HT.
- **Sommes des avances en compte courant reconverties en capital** : 148.597.133,18 MAD reconverties en 107.618 actions par augmentation de capital réalisée au titre de l'exercice 2019.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 12 2019** : Néant.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 452.478,27 MAD.

1.3. Contrat écrit de cession d'actions conclu entre la CIMR et NAREVA RENOUVELABLES.

- **Personnes concernées** : M. Said EL HADI, Président Directeur Général de NAREVA RENOUVELABLES est également administrateur de la CIMR.
- **Nature et objet du contrat** : L'objet du contrat est relatif à une cession de 2.130.000 d'actions représentant 25% du capital et des droits de vote de la société Energie Eolienne du Maroc à Nareva.
- **Date du contrat** : 31/05/2019.
- **Prix de la cession** : 1.048.945.970,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits (plus-value)** : 223.629.720,11 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : 1.048 945.970,00 MAD.

1.4. Contrat de bail écrit conclu entre la CIMR et RAMICAL, détenue à hauteur de 99,99% par CIMR.

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président Directeur Général de RAMICAL.
- **Nature et objet du contrat** : La CIMR donne à bail à RAMICAL l'appartement 73, sis au 7^{ème} étage de l'immeuble CIMR.
- **Date du contrat** : 03/07/2019.
- **Montant du loyer** : 6.000,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 36.000,00 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

1.5. Contrat de bail écrit conclu entre CIMR et AKILAM, détenue à hauteur de 99,99% par RAMICAL, détenue à hauteur de 99,99% par CIMR.

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président Directeur Général de AKILAM.
- **Nature et objet du contrat** : La CIMR donne à bail à AKILAM l'appartement 74, sis au 7^{ème} étage de l'immeuble CIMR.
- **Date du contrat** : 03/07/2019.
- **Montant du loyer** : 6.000,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 36.000,00 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société LARBEL, détenue à 100%

- **Personnes concernées** : La société LARBEL en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société LARBEL.
- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.

- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société LARBEL au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2019 ce taux est fixé à 2,19% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019 :** 840.166,79 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 75.226,04 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 5.826.285 MAD.
- **Sommes des avances en compte courant reconverties en capital :** 166.274.440 MAD reconverties en 1.690.482 actions par augmentation de capital réalisée au titre de l'exercice 2019.

2.2. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société RAMICAL, détenue à 100%.

- **Personnes concernées :** La société RAMICAL en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société RAMICAL.
- **Date de la convention :** 17/07/2012 et avenants en date du 28/11/2012 et 31/03/2015.
- **Conditions de rémunération :** Le dernier avenant non écrit prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société RAMICAL au taux de 2,19% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019 :** 5.081.700,80 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 232.637,59 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 5.081.701 MAD.
- **Sommes des avances en compte courant reconverties en capital :** 294.958.153 MAD reconverties en 3.108.495 actions par augmentation de capital réalisée au titre de l'exercice 2019.

2.3. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société PASTEUR, détenue à 100%.

- **Personnes concernées :** La société Pasteur en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société PASTEUR.

- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société PASTEUR au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2019 ce taux est fixé à 2,19% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019** : 309.597,06 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 19.789,59 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 309.597 MAD.
- **Sommes des avances en compte courant reconverties en capital** : 32.864.339 MAD reconverties en 383.958 actions par augmentation de capital réalisée au titre de l'exercice 2019.

2.4. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société RANILA, détenue à 100%.

- **Personnes concernées** : La société RANILA en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société RANILA.
- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société RANILA au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2019 ce taux est fixé à 2,19% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019** : 2.063.829,93 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 39.696,59 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 410.317 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

2.5. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société NEJMA, détenue à 100%.

- **Personnes concernées** : La société NEJMA en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.

- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société NEJMA.
- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société NEJMA au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2019 ce taux est fixé à 2,19% annuel HT.
- **Solde des avances en compte courant au 31 décembre 2019** : 1.331.844 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 24.634,09 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 291.737 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

2.6. Convention écrite d'avances en compte courant rémunérées, accordées par la CIMR à la société CIMR Foncia, détenue à 100%.

- **Personnes concernées** : La société CIMR Foncia en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société CIMR Foncia.
- **Date de la convention** : 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société CIMR au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2019 ce taux est fixé à 2,19% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019** : 14.443.490 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 207.913,09 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 10.129.442 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

2.7. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société A6 IMMOBILIER, détenue à 25%.

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également membre du Conseil d'administration d'A6 IMMOBILIER.
- **Nature et objet de l'engagement** : Il prévoit un engagement de CIMR de souscrire et libérer dans le cadre d'augmentations de capital réservées, dans toute augmentation de capital et des avances en compte courant d'actionnaire.
- **Date de l'engagement** : 22/04/2010.
- **Conditions de rémunération** : Le PV du conseil d'administration d'A6 IMMOBILIER du 3 février 2016 prévoit la limitation du taux d'intérêt des avances des actionnaires à 3% HT non capitalisés, à partir du 04/02/2016.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019** : 62.526.536 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 1.818.391,53 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : 8.500.000 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : Néant.

2.8. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société TANGER RESORT, détenue à 30%.

- **Personnes concernées** : La société TANGER RESORT en tant que filiale détenue à 30% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention non écrite** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société TANGER RESORT.
- **Date de la convention** :
 - Convention d'octroi d'avances en comptes courant au profit de TANGER RESORT conclue en date du 7 mai 2013 entre CIMR et TANGER RESORT
 - Avenant non écrit à la convention ci-dessus, ayant comme date d'effet le 1^{er} janvier 2015, et prévoyant une rémunération des avances au taux de 4% HT.
- **Conditions de rémunération** : la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société TANGER RESSORT est fixée au taux de 4% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019** : 102.231.444 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 3.939.263,44 MAD.

- Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

- Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

2.9. Convention d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société INAACH, détenue à 50%.

- Personnes concernées : La société INAACH en tant que filiale détenue à 50% par la CIMR.

- Nature et objet de la convention : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société INAACH.

- Date de la convention : 06/01/2013.

- Conditions de rémunération : la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société INAACH au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2019 ce taux est fixé à 2,19% annuel HT.

- Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019 : 26.506.236,39 MAD.

- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : 523.845,83 MAD.

- Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

- Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

2.10. Convention non écrite d'avances en compte courant, non rémunérées, accordées par la CIMR à la société HAWAZINE, détenue à 12,5%.

- Personnes concernées : La société HAWAZINE en tant que filiale détenue à 12,5% par la CIMR.

- Nature et objet de la convention non écrite : La convention est relative à une avance en compte courant, non rémunérée, consentie par la CIMR à la société HAWAZINE.

- Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2019 : 1.660.031,25 MAD.

- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : Néant.

- Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

- Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

2..11. Convention écrite dépositaire entre la CIMR et la BCP relative à la prestation de service de conservation de titres et des services liés :

• **Personnes concernées :**

- Monsieur Karim Mohammed Mounir en sa qualité de Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la CIMR
- Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la BCP.

• **Nature et objet de la convention :** Définir les termes de service de conservation de titres et des services liés qui seront fournis par la BCP à la CIMR.

• **Date de l'opération :** 05/06/2017.

• **Conditions de rémunération :** La rémunération correspond à plusieurs prestations (Droits de garde, Opérations Sur Titres, contrôle...). Elle peut être fixe ou variable en fonction du type de prestation et ce, conformément à une grille tarifaire annexée à la convention.

• **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** 3.539.718 MAD.

• **Sommes versées au titre de l'exercice :** Néant.

2..12. Convention écrite entre la CIMR et ATTIJARI WAFABANK liée à la prestation de service de conservation de titres et des services liés :

• **Personnes concernées :**

- Monsieur Mohammed EL KETTANI en sa qualité de Président Directeur Général de ATTIJARIWAFABA BANK et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la CIMR.
- Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, en sa qualité de membre du Conseil d'Administration d'ATTIJARI WAFABANK.

• **Nature et objet de la convention :** Définir les termes de service de conservation de titres et des services liés qui seront fournis par ATTIJARIWAFABA BANK à la CIMR.

• **Date de la convention :** 15/06/2017.

• **Conditions de rémunération :** La rémunération correspond à plusieurs prestations (Droits de garde, Opérations Sur Titres, contrôle...). Elle peut être fixe ou variable en fonction du type de prestation et ce, conformément à une grille tarifaire annexée à la convention.

• **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice :** 1.791.534 MAD.

• **Sommes versées au titre de l'exercice :** 1.791.534 MAD.

Casablanca, le 13 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

Fidarc Grant Thornton
FIDARC GRANT THORNTON
Réseau Grant Thornton
International
47, Bd Mohammed VI - Casablanca
Tél : 05 22 29 86 70 - Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

Mazars Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.G)
Fax : 0522 425 400
Adnane LOUKIL
Associé

RAPPORT DE L'ACTUAIRE INDÉPENDANT



Paris, le 24 février 2020

Monsieur Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général
CIMR
100, Boulevard Abdelmoumen
20340 Casablanca
MAROC

Objet : Attestation de certification du bilan actuariel 2019

Monsieur le Président Directeur Général,

L'équipe MAZARS annonce par la présente le terme de la mission de certification du bilan actuariel 2019 de la CIMR conduite sur les mois de janvier et février 2020.

En effet, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats. Nos travaux ont été menés sur la base de nos outils internes et sur notre expérience des régimes de retraite par répartition provisionnée.

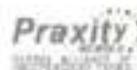
Sur la base de nos travaux, nous certifions le bilan actuariel de la CIMR, réalisé selon la procédure élaborée par la Caisse. En effet, après avoir examiné le cahier des hypothèses actuarielles ainsi que le cahier des procédures, nous validons les différents traitements sur les données, les calculs des projections financières et démographiques ainsi que les résultats de l'analyse prospective du régime obtenus par les actuaires de la CIMR.

Par ailleurs nous validons les calculs opérés pour la vérification des trois critères de pérennité définis en application des dispositions du 2ème alinéa de l'article 112 de la loi n° 64-12 portant création de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale ainsi que les calculs opérés en application de l'article 4 de la circulaire n° 3/PS/19 du 4 mars 2019 de l'ACAPS et en vue de l'application des dispositions de l'article 116 de la loi n° 64-12 précitée.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

M. Nicolas Wesner
Directeur Mazars, Actuaire Qualifié IA

M. Ibrahima Sow
Senior Manager, Actuaire Qualifié IA



MAZARS ACTUARIAT

EXALTO 41, RUE HENRI REGNAVALL 92075 LA DÉFENSE CEDEX - TEL : +33 (0) 1 49 37 86 86 - FAX : +33 (0) 1 49 37 82 17

SOCIÉTÉ D'ACTUARIE COORDEL

SIREN/N° CAPITAL DE 38 820 4 - RCS NANTERRE 834 408 321

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte qu'en raison de la pandémie du coronavirus et des mesures prises par les Autorités dans le cadre de la gestion de cette crise, interdisant les rassemblements, et après information de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, le vote des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire se fait par correspondance adressée à la CIMR à son siège social, 100 boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

En conséquence, l'Assemblée Générale ratifie ce mode de scrutin.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte qu'en raison de la pandémie du coronavirus et des mesures prises par les Autorités dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et après information de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, le Conseil d'administration de la CIMR arrêtant les comptes clos au 31 décembre 2019, s'est tenu exceptionnellement par visioconférence le 12 mai 2020.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et définitif aux administrateurs.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie dans le cadre des articles 18 à 25 des Statuts, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes de l'exercice 2019 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2019, les approuve dans tous leurs termes et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2019.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des Statuts, les approuve et ratifie lesdites conventions.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2019, décide sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les paramètres techniques du régime pour l'exercice 2020, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.



SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la cooptation en qualité d'administrateurs pour une période de quatre ans, décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mai 2020 de :

- Mme. Rachida BENABDALLAH, représentant AGMA ;
- M. Chakib ALJ, représentant la CGEM ;
- M. Mehdi TAZI, représentant la CGEM.

et ce en remplacement de :

- M. Tajeddine GUENNOUNI, représentant MARJANE ;
- M. Salaheddine MEZOUAR, représentant la CGEM ;
- M. Jaouad HAMRI, représentant la CGEM.

Le mandat des nouveaux administrateurs expire le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif, au titre de leurs mandats d'administrateurs, aux administrateurs sortants et les remercie pour leurs contributions aux travaux du Conseil d'Administration.

SEPTIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 12 mai 2020, décide le renouvellement des mandats d'administrateurs pour une période de quatre ans de :

- M. Abdelhamid ADDOU, représentant la RAM ;
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, représentant la FMSAR ;
- M. Khalid CHEDDADI, représentant AWB ;
- M. Mohamed EL KETTANI, représentant OGM ;
- M. Abdelmjid TAZLAOUI, représentant AMETYS ;
- M. Imad TOUMI, représentant MANAGEM.

Leur mandat expire le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

HUITIEME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

AU 31/12/2019

Conformément aux dispositions statutaires de la CIMR, précisément l'article 12, ainsi qu'aux exigences de la loi sur les SA (article 142 de la nouvelle loi 20-19), nous présentons dans ce qui suit la liste des mandats des administrateurs, leurs nature ainsi que leurs mandats dans d'autres sociétés.

MONSIEUR KHALID CHEDDADI

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
AFMA	Administrateur		Représentant la CIMR
AL MADA HOLDING	Administrateur		Représentant la CIMR
AKILAM	PDG	x	
AKWA AFRICA	Administrateur		x
A6 IMMOBILIER	Administrateur		Représentant la CIMR
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur	x	
AUTO HALL	Administrateur	x	
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur	x	
BANQUE POPULAIRE	Administrateur		Représentant la CIMR
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Administrateur		Représentant la CIMR
CFG BANK	Administrateur		Représentant la CIMR
CIMENTS DU MAROC	Administrateur		Représentant la CIMR
CIMR	PDG	x	
COSUMAR	Administrateur	x	
CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER	Administrateur	x	
EQDOM	Administrateur		Représentant la CIMR
FONDATION ARRAWAJ	Administrateur	x	
HPARTNER	Membre		x
IMC	Président	x	
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur		Représentant la CIMR
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur		x
LARBEL	Gérant	x	
LESIEUR CRISTAL	Président	x	
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur		Représentant la CIMR
OLEA TRADING	Administrateur	x	
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur	x	
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur	x	
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur	x	
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur	x	
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur	x	
RAMICAL	PDG	x	
RISMA	Administrateur		Représentant la CIMR
SAPRESS	Président	x	
SICAV CIMR AJIAL	PDG	x	
SICAV CIMR ATTADAMOUN	PDG	x	
SICAV CIMR FONCIA	Gérant	x	
SICAV CIMR IDDIKHAR	PDG	x	
SICAV CIMR PREVOYANCE	PDG	x	



SICAV CIMR TRESO PLUS	PDG	x	
SOCHPRESS	Président	x	
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur		Représentant la CIMR
SOMED	Administrateur		Représentant la CIMR
SONASID	Administrateur		Représentant la CIMR
UPLINE VENTURES	Président	x	
WARAK PRESS	Administrateur	x	

MONSIEUR MOHAMED RAMSÈS ARROUB - WAFA ASSURANCE

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
WAFA Assurance	Président Directeur Général	x	
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISIE)	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur		x
PANORAMA	Président Directeur Général	x	
WAFA IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration	x	
WAFA Assurance VIE SENEGAL	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x
Wafa Assurance Sénégal Non Vie	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x
WAFA Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x
PRO ASSUR SA CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x
PRO ASSUR Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

AU 31/12/2019

Wafa Assurance VIE Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x
Wafa Assurance Côte d'Ivoire	Administrateur		x
Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	x	x
A6 Immobilier	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	x	x
ACAMSA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur		x
Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance		x
Atlas Hospitality Maroc	Administrateur Intuitu personae	x	
SUTA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur		x
SUCRUNION	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur		x
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur		x
AKWA AFRICA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur		x
COSUMAR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur		x
LESIEUR	Administrateur Intuitu personae	x	
MARSA Maroc	Représentant Wafa Assurance au Conseil de Surveillance		x
CIMR	Administrateur Intuitu personae	x	



MONSIEUR ABDELHAMID ADDOU - ROYAL AIR MAROC

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
COMPAGNIE NATIONALE ROYAL AIR MAROC SA	Président Directeur Général	X	
ATLAS HÔTELS & RESORTS SA (FILIALE RAM)	Président	X	
OUAFIQ SA (FILIALE RAM)	Président	X	

MONSIEUR IMAD TOUMI - MANAGEM

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
AKKA GOLD MINING (AGM)	PDG		
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	PDG		
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	PDG		
SAGAX MAGHREB S.A	PDG		
CIMR	Administrateur		Représentant MANAGEM
FONDATION ONA MANAGEM	Administrateur		Représentant
CTTA	PDG		
AFRICAPLANE	PDG		
REMINEX	PDG		
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	PDG		
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	PDG		
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	PDG		
TECHSUB	PDG		
COMPAGNIE MINIERE D'OUMJRANE (C.M.O.)	PDG		
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	PDG		
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	PDG		
MANACET	PDG		
MANATRADE	PDG		
MANAGEM INTERNATIONAL	PDG		

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

AU 31/12/2019



MONSIEUR ABDELLATIF MORTAKI - CNSS

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
ANAM	Administrateur		Représentant la CNSS
ANAPEC	Administrateur		Représentant la CNSS

MONSIEUR GEORGIOS MICHOS - LAFARGE HOLCIM MAROC

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
LAFARGE MAROC	Administrateur Directeur Général	x	
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Administrateur	x	
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur	x	
LAFARGE PLACO MAROC	Administrateur	x	
LAFARGE ALCINOR MAROC	Administrateur		
SOCIÉTÉ DES GRANULATS DE TIFLET	Administrateur		x
LAFARGE CEMENTS SAHARA	Président		x
LA CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTION	Administrateur		x
GEOCYCLE MAROC	Administrateur		x
CEMENTS BLANCS DU MAROC	Administrateur		x

MONSIEUR MOHAMED HASSAN BENSALAH - FMSAR

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
HOLMARCOM	PDG / Administrateur	x	
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES	PDG / Administrateur	x	
HOLMARCOM FINANCE COMPANY	PDG / Administrateur	x	
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES	PCA / Administrateur	x	
CONSEIL ET PLACEMENT D'ASSURANCES - CPA	PDG / Administrateur	x	
JUICE & NECTAR PARTNERS - JNP	RP HOLMARCOM		x
YELLOWROCK	PDG / Administrateur	x	
MASS CEREALES AL MAGHREB	PDG / Administrateur	x	
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI	PDG / Administrateur	x	
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR	PDG / Administrateur	x	
JAWHARAT CHAMAL	PDG / Administrateur	x	
SOMATHES	PDG / Administrateur	x	
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA	PDG / Administrateur	x	
LES EAUX MINERALES D'OULMES	PDG / Administrateur	x	
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E	Administrateur	x	
MASS JORDANIE POUR LE COMMERCE, L'IMPORT ET L'EXPORT	PDG / Administrateur	x	
COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM	PDG / Administrateur	x	
SMART COMPOSITE COMPANY	Administrateur	x	
ATLANTA	PDG / Administrateur	x	
ATLANTA NON-VIE COTE D'IVOIRE	PDG / Administrateur	x	
SANAD	PCA / Administrateur	x	
AIR ARABIA MAROC	PDG / Administrateur	x	
AKWA AFRICA	PCA / Administrateur	x	
CIH BANK	Administrateur	x	
BMCI	Membre du CS	x	
CIMR	Administrateur	x	
CGEM	Administrateur	x	
BOURSE DES VALEURS DE CASABLANCA	Administrateur	x	
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-président	x	
FONDATION MOHAMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.	Administrateur	x	
FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur	x	
CASA FINANCE CITY	Administrateur	x	
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur	x	

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31/12/2019

MONSIEUR MOHAMED KARIM MOUNIR - BANQUE POPULAIRE

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Président Directeur Général		
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	Administrateur et Président du Comité de Rémunération		
ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA	Administrateur et Président du CNR		
OFFICE CHERIFIEN DES PHOSPHATES	Administrateur et Membre du Comité d'Audit		
ATTAWFIQ MICRO-FINANCE	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR		
BANK AL YOUSR	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR		
BANQUE CHAABI DU MAROC	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR		
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Président du Conseil d'Administration		
MAROC LEASING	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR		
BCP BANK MAURITIUS	Administrateur		
BCP INTERNATIONAL	Président du Conseil d'Administration		
BP REAL ESTATE MANAGEMENT	Président du Conseil d'Administration		
BP SHORE GROUP	Président Directeur Général		
PAYMENT CENTER FOR AFRICA	Président du Conseil d'Administration		
UPLINE GROUP	Président Directeur Général		
VIVALIS SALAF	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR		
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration		
BCP TECHNOLOGIES	Président Directeur Général		
INFRA MAROC CAPITAL	Administrateur		
H PARTNERS GESTION	Administrateur		
FONDS H PARTNERS	Vice-Président du Conseil de Surveillance		
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT	Administrateur et Membre du Comité Stratégique		
MAMDA RÉ	Administrateur		
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI	Président du Conseil de Surveillance		
UNION DES BANQUES ARABES ET FRANCAISES	Administrateur		
UPLINE VENTURES	Administrateur		
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE	Administrateur		
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Administrateur		
CENTRE DES TRES PETITES ENTREPRISES SOLIDAIRES	Administrateur		
CENTRE MOHAMED VI DE SOUTIEN A LA MF SOLIDAIRE	Président du Conseil d'Administration		
FONDS MAROCAIN DE PLACEMENT	Administrateur		
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC	Administrateur		
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES	Administrateur		
ATLAMÉD	Administrateur		
MCMA	Membre du Conseil de Surveillance		
INVOLYS	Administrateur		
UNIVERSITE AL AKHAWAYN	Administrateur		
INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Administrateur		



MONSIEUR MOHAMED EL KETTANI - GROUPE OGM

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
ATTIJARIWABA BANK	PDG		
WABA ASSURANCE	Administrateur		
WAFASALAF	Membre		
WABA IMMOBILIER	Membre		
WAFACASH	Administrateur		
WAFABAIL	Membre		
BANK ASSAFA	Administrateur		
DAR ASSAFA	Administrateur		
ATTIJARIWABA BANK EUROPE	Président		
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Administrateur		
ATTIJARIWABA BANK TUNISIE	Administrateur		
CBAO	Administrateur		
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI (BIM)	Administrateur		
Société IVOIRIENNE DE BANQUE (SIB)	Administrateur		
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE (SCB)	Administrateur		
UNION GABONAISE DE BANQUE (UGB)	Administrateur		
CREDIT DU CONGO (CDC)	Administrateur		
BANQUE INTERNATIONAL AU TOGO (BIA TOGO)	Administrateur		
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Administrateur		
ATTIJARI WEST AFRICA	Administrateur		
ATTIJARI FINANCES CORP	Président		
WABA GESTION	Administrateur		
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN OGM SA	Président		
WABA CORP	Président		
BCM CORPORATION	Président		
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	Administrateur		
ANDALU CARTHAGE	Administrateur		
ATTIJARI ASSURANCE	Administrateur		
KASOVI CORPORATION	Administrateur		
SOMED	Administrateur		
AL MADA	Administrateur		
CIMR	Administrateur		
OPTORG	Membre		
NOUVELLES SIDERURGIE INDUSTRIELLES	Administrateur		
CGEM	Membre		
FONDATION ONA	Administrateur		
UNIVERSITE AL AKHAWAYN	Administrateur		
GPBM	Vice-Président Délégué		
FONDATION ACTUA	Président		
FONDATION ATTIJARIWABA BANK	Président		
FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur		
FONDATION GESTION CENTRE NATIONAL MED VI POUR LES HANDICAPES	Administrateur		
ASSOCIATION GESTION CENTRE DES TPE SOLIDAIRES	Président		

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

AU 31/12/2019

MONSIEUR ABDELMJID TAZLAOUI - AMETYS

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
AITIJARIWafa BANK	Administrateur	x	
Wafa ASSURANCE	Administrateur	x	
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur	x	
FENIE BROSSETTE	Administrateur		x
ZELLIDJA	Président Directeur Général	x	
REBAB	Administrateur	x	
AL MADA	Administrateur	x	
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général	x	
SAPINO	Président Directeur Général	x	
ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général	x	
PRESTIGE RESORT	Président Directeur Général	x	
MANDARONA	Président Directeur Général	x	
HCO	Président Directeur Général	x	
WHA	Président Directeur Général	x	
MEHDIA CITY	Président Directeur Général	x	
MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général	x	
SAT	Président Directeur Général	x	
AGENA	Président Directeur Général	x	
CENTURIS	Président Directeur Général	x	
SCII	Président Directeur Général	x	
DARWA	Président Directeur Général	x	
VILLENEUVE	Président Directeur Général	x	
EL IMTIAZ	Président Directeur Général	x	
CHANTIMAR	Président Directeur Général	x	
OHIO	Président Directeur Général	x	
MARODEC	Président Directeur Général	x	
NOVALYS	Président Directeur Général	x	
MAROGOLF	Président Directeur Général	x	
PRESTALYS	Administrateur	x	
SOMED HOLDING	Président Directeur Général	x	
SOMED DÉVELOPPEMENT	Président Directeur Général	x	
RÉSIDENCE ACACIA	Président Directeur Général	x	
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT AUTOMOBILE	Président Directeur Général	x	



A6 IMMOBILIER	Président Directeur Général	x	
DES 07	Président du Conseil d'Administration	x	
SINDIBAD HOLDING	Président du conseil d'administration	x	
SINDIBAD BEACH RESORT	Président du conseil d'administration	x	
SINDIPARK	Président du conseil d'administration	x	
NARJIS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES	Président Directeur Général	x	
RÉSIDENCES SUNCITY	Administrateur - Membre de conseil de surveillance	x	
IMMOBILIÈRE AL AIN	Président Directeur Général	x	
MABANI ZELLIDJA	Président du Conseil de surveillance	x	
UMEP	Président Directeur Général	x	
UMET	Président Directeur Général	x	
SFPZ	Président Directeur Général	x	
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY	Administrateur		x
LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA	Administrateur		x
ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA	Administrateur		x
ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE			
ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur		
US EDUCATION COMPANY PRIVE	Administrateur		
MARJANE HOLDING	Administrateur		
WANA CORPORATE	Administrateur		
NAREVA HOLDING	Administrateur		
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur		
LAFARGE MAROC	Administrateur		
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur		
CIMR	Administrateur	x	
FONDATION ONA	Administrateur	x	
UNIVERSITE ONA	RP de Al Mada, Président		x
OFNA	Président Directeur Général	x	
ONA INTERNATIONAL	Directeur Général	x	

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

AU 31/12/2019

MONSIEUR SAÏD EL HADI - SONASID

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
NAREVA HODING	Président Directeur Général	x	
NAREVA RENOUELABLES	Président Directeur Général	x	
NAREVA POWER	Président Directeur Général	x	
AMENSOUSS	Président Directeur Général	x	
AMITECH MAROC	Président du Conseil	x	
COMPAGNIE D'AMENAGEMENT AGRICOLE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (A.D.I)	Président du Conseil	x	
ENERGIE EOLIENNE DU MAROC	Président Directeur Général	x	
SAFI ENERGY COMPANY	Administrateur	x	
SONASID	Président du Conseil	x	
NOUVELLES SIDÉRURGIES INDUSTRIELLES	Administrateur	x	
LONGOMÉTAL ARMATURES	Administrateur	x	
NAREVA ENEL GREEN POWER MOROCCO	Administrateur		

MADAME RACHIDA BENABDALLAH - AGMA

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
SOCIÉTÉ AGMA SA	PDG	x	
SOCIÉTÉ AZZAHRO	PDG	x	
CIMR	Administrateur		Représentant AGMA



MONSIEUR MOHAMMED HASSAN OURIAGLI - AL MADA

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
ACIMA	Administrateur		
AL MADA	PDG		
COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTÉ	PDG		
COMPAGNIE MAROCAINE D'HUILERIE	PDG		
DAN MAROC	PDG		
DIGIBAY	Administrateur		
FINANCIERE DE PRISE DE PARTICIPATIONS	PDG		
FIRST CONNECT SAT	PDG		
HOSPITALITY HOLDING COMPANY	Administrateur		
INVEST CO	PDG		
LAFARGE MAROC	Administrateur		
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur		
LONGOMETAL AFRIQUE	PDG		
MANAGEM	Administrateur		
NAREVA HOLDING	Administrateur		
NAREVA POWER	Administrateur		
OFNA	Administrateur		
ONA COURTAGE	PDG		
ONA INTERNATIONAL	PDG		
ORIENTIS INVEST	Administrateur		
PRESTIGE RESORTS	Administrateur		
RESERVES IMMOBILIERES	Président directeur général		
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur		
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur		
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur		
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	Administrateur		
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur		
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur		
Wafa ASSURANCE	Administrateur		
WANA CORPORATE	Administrateur		







SIÈGE SOCIAL

100, Boulevard Abdelmoumen - 20340 Casablanca

Tél. : 05 22 42 48 88 - Fax : 05 22 25 14 85

www.cimr.ma - www.cimrpro.ma